

**Déploiement du réseau structurant intercommunal Express :
ajustement tactique du réseau cible à court terme**

**(document préparatoire au point 2.1.1. de l'Organe de Consultation du bassin de
mobilité du Luxembourg du 22 octobre 2020)**

Plusieurs propositions émanant de Communes et de l'OTW, émises à la fois aux OCBM d'octobre 2019 et juin 2020 et lors de réunions techniques, ont mené à une évolution du niveau de service des liaisons du réseau Express desservant le bassin du Luxembourg.

Lors de sa réunion du 09/06/2020, l'Organe avait émis un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express :

- Bastogne - Fauvillers - Martelange - Attert – Arlon
- Bastogne - Sainte-Ode - Tenneville - Nassogne - Marche (- Somme-Leuze - Namur)
- Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré – Liège
- Liège - Sprimont - Aywaille - Ferrières - Manhay - Houffalize – Bastogne

Pour cette dernière liaison, l'Organe recommandait toutefois d'étudier l'ajout de la desserte de la Baraque Fraiture (commune de Vielsalm).

Les liaisons qui verront leur offre cible évoluer en 2021 (5 évolutions) sont présentées ici (les communes du bassin de mobilité du Luxembourg sont soulignées). Spécifiquement pour le bassin du Luxembourg, un résumé des caractéristiques tactiques des liaisons ainsi qu'une carte du réseau cible Express 2021 sont présentés en annexe à ce document.

L'ensemble de l'offre Express cible sur le Bassin du Luxembourg représente une croissance de l'offre de transport en commun de +1,1 million de kilomètres par an.

- **Bastogne – Sainte-Ode - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Namur) (renforcement majeur)**
 - Pour rappel, la liaison disposait jusque septembre 2020 du niveau de service suivant
 - 2 parcours depuis Bastogne et Marche vers Namur le matin et de 3 parcours vers Bastogne l'après-midi (ligne 88).
 - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison Express est de :
 - 1 parcours par heure et par sens de 6h à 20h entre Bastogne et Marche-en-Famenne.

- Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis le dernier OCBM:
 - Cette liaison dessert le pôle d'emplois de Jambes via Somme-Leuze par une extension uniquement en heures de pointe (6h-9h et 16h-19h) avec une fréquence de deux bus par heure vers Marche-en-Famenne et Namur le matin et vers Bastogne le soir.
 - Cette liaison offre une desserte le dimanche avec 1 parcours depuis Bastogne jusque Namur pour assurer la mobilité estudiantine.
- **Liège - Sprimont - Aywaille - Ferrières - Manhay - Vielsalm - Houffalize - Bastogne (renforcement majeur)**
 - Pour rappel, la liaison dispose actuellement du niveau de service suivant, sans desservir l'ensemble des communes cependant :
 - 5 parcours par jour et par sens entre 6h et 20h du lundi au vendredi (ligne 1011) et des renforts scolaires le lundi et le vendredi.
 - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison express a été présenté à l'OCBM de juin 2020.
 - L'évolution suivante de l'offre cible sont apportées conformément à la recommandation de l'OCBM du 09/06/2020:
 - Cette liaison desservira la commune de Vielsalm.
- **Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré - Liège (renforcement majeur)**
 - Pour rappel, cette liaison dispose jusque septembre 2020 de la desserte suivante :
 - 7 parcours par sens de 6h00 à 18h00 en semaine
 - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison Express a été présenté à l'OCBM de juin 2020. Les évolutions suivantes de l'offre cible ont été apportées depuis le dernier OCBM:
 - La liaison permet de rejoindre :
 - Namur via une correspondance SNCB en gare de Marloie depuis Liège (Express)
 - Bruxelles via une correspondance SNCB en gare de Liège-Guillemins (Express)
 - Liège via une correspondance Express en gare de Marloie depuis Libramont/Arlon (SNCB) le matin et vers Libramont/Arlon (SNCB) le soir
- **Florenville - Chiny - Tintigny - Etalle - Arlon (redéploiement)**
 - Pour rappel, le niveau de service cible pour cette liaison express unidirectionnelle est de :
 - 1 parcours par heure uniquement aux heures de pointe (6h-9h et 16h-19h)

- Les évolutions suivantes de l'offre cible sont apportées :
 - Un parcours A/R le midi ;
 - Cette liaison dessert le PAE Tintigny-le Haut du Sud ;
 - La liaison permet de rejoindre Luxembourg-Ville via une correspondance en gare d'Arlon.
- Cette liaison jouera un rôle structurant dans le cadre du réseau cible qui fait l'objet de l'étude de redéploiement de la zone de Florenville initiée à court terme.

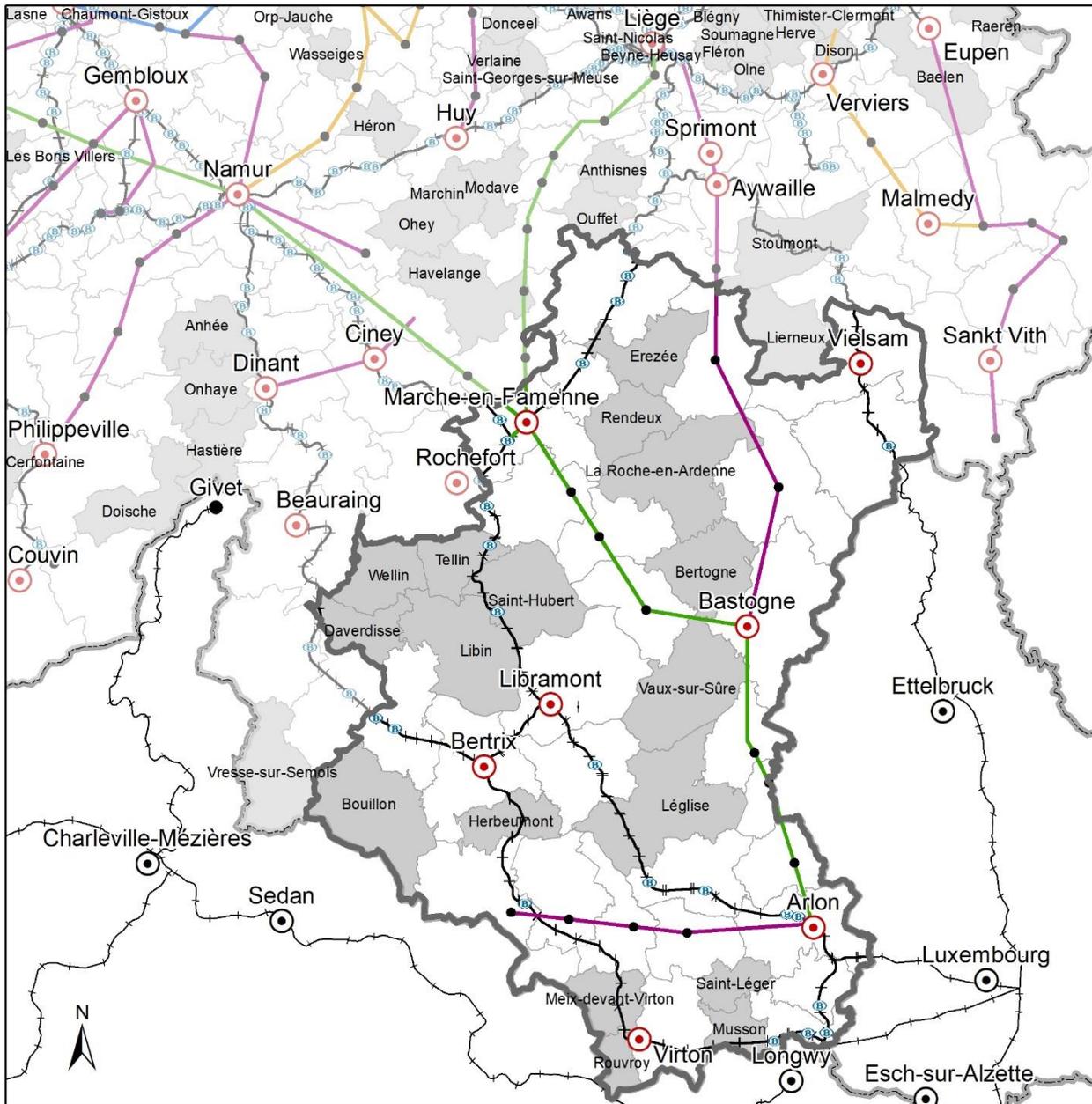
Proposition d'avis de l'Organe :

L'Organe émet un avis favorable sur l'évolution de l'offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr. fiches en annexe) :

- Bastogne – Sainte-Ode - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Namur)
- Liège - Sprimont - Aywaille - Ferrières - Manhay – Vielsalm - Houffalize – Bastogne
- Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré – Liège
- Florenville - Chiny - Tintigny - Etalle – Arlon

Réseau structurant intercommunal cible 2021 concernant le bassin de mobilité du Luxembourg: résumé pour chaque liaison Express (pour information)

Liaison	Flux domicile-travail	PAE et POI à desservir	Correspondance	Direction	Desserte en semaine	Desserte le samedi	Offre sup/an (km)	Année de mise en oeuvre
Bastogne - Fauvillers - Martelange - Attert - Arlon	1023	PAE Bastogne 1 (en attente d'infrastructures), Hôpital Sainte-Thérèse Vivalia de Bastogne (à étudier)	- En gare d'Arlon vers Luxembourg-ville (quasi systématique en raison de la fréquence) - Au projet de mobipôle de Bastogne vers Liège - Si possible, en gare d'Arlon vers Namur et Bruxelles	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	114.000	Par paliers en 2020 et 2021
Bastogne - Sainte-Ode - Tenneville - Nassogne - Marche-en-Famenne (- Somme-Leuze - Namur)	1296	Hôpital Sainte-Thérèse Vivalia de Bastogne, PAE La Pirire, PAE WEX et, uniquement en HP, Somme-Leuze et pôle emploi Jambes	En gare de Marloie vers Namur	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	385.000	Par paliers en 2020 et 2021
Florenville - Chiny - Tintigny - Etalle - Arlon	1402	PAE Tintigny-Le Haut du Sud (à étudier)	En gare d'Arlon vers Luxembourg	Unidirectionnelle vers pôle	1 voyage/h de 6h à 9h et de 16h à 19h	Non	- 61.000 redéployés	2021
Liège - Sprimont - Aywaille - Ferrières - Manhay - Houffalize - Bastogne	4609	PAE Damré - Sprimont	- En gare de Liège-Guillemins vers Bruxelles - Au projet de mobipôle de Bastogne vers Arlon	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	402.000	Par paliers en 2020 et 2021
Marche - Somme-Leuze - Havelange - Clavier - Tinlot - Nandrin - Neupré - Liège	3838	Sart-Tilman, PAE Soheit-Tinlot, Base militaire de Marche	- En gare de Marloie depuis Liège (Express) vers Namur/Bruxelles (SNCB) - En gare de Liège-Guillemins depuis Marche (Express) vers Bruxelles (SNCB) - En gare de Marloie depuis Libramont/Arlon (SNCB) vers Liège (Express) le matin et depuis Liège le soir	Bidirectionnelle	Min 1 voyage/h de 6h à 20h	1bus/2h de 6h à 20h	231.000	Par paliers en 2020 et 2021



Réseau structurant intercommunal express cible 2020-2021

Bassin de mobilité de Luxembourg

	Pays
	Région
	Luxembourg
	Commune
	Pôle (SDT)
	Pôle extérieur à la Wallonie (SDT)
	Autre pôle extérieur à la Wallonie
	Arrêt
	Gare/arrêt SNCB
Réseau structurant express	
	Réseau ferroviaire
	Existant inchangé en 2020
	Existant renforcé en 2020
	A créer en 2020
	A créer/renforcer en 2021
	Commune à connecter au réseau structurant express



Date: Septembre 2020
 Source: SPW - Autorité Organisatrice du Transport